



CACEIS BANK
1-3 place Valhubert
F-75013 Paris

MONTPENSIER FINANCE
58, avenue Marceau
F-75008 Paris

Dépositaire

Société de gestion

SICAV générale

RAPPORT ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2020

BEST BUSINESS MODELS SRI

SOMMAIRE

1 . Caractéristiques de l'OPC	3
2 . Changements intéressant l'OPC	9
3 . Rapport de gestion	14
4 . Informations réglementaires	33
5 . Certification du commissaire aux comptes	38
6 . Comptes de l'exercice	39

I . CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

- **FORME JURIDIQUE**

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit français.

- **CLASSIFICATION**

Actions des pays de la zone euro.

- **MODALITES DE DETERMINATION ET D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

Affectation du résultat net :

Pour les actions « IC », « IPC », « RC » et « BG » : capitalisation intégrale des revenus.

Pour les actions « ID », « IPD » et « RD » : distribution des revenus.

Affectation des plus-values nettes réalisées :

Pour les actions « ID », « IPD » et « RD » : capitalisation et/ou distribution par décision de l'Assemblée Générale.

- **OBJECTIF DE GESTION**

L'objectif de gestion de la SICAV est la recherche d'une performance à moyen et long terme des actifs, en cherchant à surperformer l'indice EuroStoxx (SXXT) sur la durée de placement recommandée de 5 ans, à travers un portefeuille exposé au minimum à 60% en actions des pays de la Zone Euro, intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres en portefeuille.

- **INDICATEUR DE RÉFÉRENCE**

L'OPCVM n'est pas indiciel. La référence à un indice ne constitue qu'un élément de comparaison a posteriori. L'EuroStoxx (SXXT), est un indice de référence global de la Zone Euro, calculé dividendes nets réinvestis. C'est un indice pondéré par les principales capitalisations boursières des pays qui font partie de la zone Euro. Cet indice est composé d'un nombre variable de titres de la zone Euro (environ 300 titres), qui figurent dans la composition de l'indice Stoxx Europe 600 (SXXR) lui-même composé de 600 valeurs sélectionnées au sein des pays de l'Union Européenne, la Suisse et la Norvège.

L'OPCVM n'a pas pour objectif de répliquer la performance de cet indice : la composition de son portefeuille peut s'écarter nettement de celle de ce dernier. La gestion de l'OPC ne suivant pas une gestion indicielle, la performance de l'OPCVM pourra s'écarter de cet indice de référence tant à la hausse qu'à la baisse.

- **STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT**

I/ Stratégies utilisées

La SICAV Best Business Models SRI est exposée à hauteur de 60% minimum de l'actif net en actions des pays de la Zone Euro.

L'exposition au risque action oscillera entre 60% et 200% de l'actif net de l'OPC.

Son actif est en permanence investi à hauteur de 75% minimum en titres éligibles au PEA.

Les investissements en obligations et produits monétaires et le recours à des instruments financiers à terme à des fins de couverture conduisent à une exposition au risque de taux comprise entre 0% et 40% de l'actif net de l'OPC.

La stratégie du gérant est de type bottom up, privilégiant le choix intrinsèque des valeurs, c'est-à-dire essentiellement le stock-picking.

La prise en compte des critères ESG au sein du fonds a pour objectif de conjuguer la performance financière et la volonté d'influencer positivement les émetteurs en termes de performances ESG, en encourageant les sociétés à progresser sur l'intégration de critères ESG dans leurs activités, valorisant ainsi les bonnes pratiques.

La démarche extra-financière mise en œuvre est présentée dans le Code de Transparence de la SICAV disponible sur le site internet de la société de gestion.

Elle s'appuie sur l'intégration de critères extra-financiers dès la définition de l'univers d'investissement, via un processus d'exclusion afin de réduire l'univers d'investissement d'au moins 20% par rapport à l'univers initial, en conformité avec le label ISR français. En outre, toutes les valeurs en portefeuille sont analysées selon une double approche ESG et fondamentale, le minimum requis par le label ISR étant de 90% de valeurs analysées selon l'approche ESG.

L'approche du gérant s'appuie notamment sur la recherche de l'identification de domaines d'investissement (c'est-à-dire, des secteurs ou des sous-secteurs d'activités, des gammes de produits ou de services, ...) qu'il juge porteurs à court, moyen ou long terme. Le gérant s'appuie sur la recherche et l'analyse de thèmes ou de tendances, qu'il juge favorables d'un point de vue structurel ou conjoncturel, au développement des sociétés. Le gérant analyse également la position stratégique de l'entreprise dans son environnement concurrentiel. Les sociétés sont appréciées au regard de leurs caractéristiques propres et peuvent être de plusieurs types : les sociétés dites "en croissance" qui résultent d'une approche assez consensuelle, les sociétés dites "en transition" qui résultent d'une approche contrariante et les sociétés dites "en retournement" qui sont plus risquées mais qui peuvent aussi offrir un potentiel plus élevé de revalorisation.

Le gérant analyse qualitativement la position stratégique de l'entreprise dans son environnement concurrentiel, barrières à l'entrée, positionnement stratégique de l'entreprise, qualité du management, prévisibilité des bénéfices.

Une étude quantitative fondée sur des ratios financiers détermine pour chaque titre l'appartenance à une classe de modèle de développement : les titres dans une phase de croissance, de transition, en recovery (sociétés qui ont connu une période de déclin, essentiellement pour des raisons conjoncturelles mais dont les fondamentaux ne sont a priori pas remis en cause),...

2/ Les actifs (hors dérivés)

➤ Les actions :

L'OPC Best Business Models SRI est exposé à hauteur de 60% minimum de l'actif net en actions des pays de la Zone Euro. L'exposition au risque action oscillera entre 60% et 200% de l'actif net de l'OPC.

L'actif sera en permanence investi à hauteur de 75% minimum en titres éligibles au PEA.

Aucune allocation géographique à l'intérieur de l'Europe, ou sectorielle n'est déterminée a priori par le gérant.

L'OPCVM pourra être exposé à des valeurs de petites (plus de 10% de l'actif net), moyennes, et grandes capitalisations.

L'exposition de portefeuille sur les marchés émergents ne pourra dépasser 10% de l'actif net.

L'OPC peut investir dans des actions cotées, et dans des valeurs assimilées (certificats d'investissement, obligations convertibles ...).

Le taux d'investissement en actions de l'OPCVM peut varier de 75 à 100 % de l'actif net.

Le taux d'exposition au risque actions peut varier de 60 à 200 % de l'actif net de l'OPC.

➤ Les titres de créances et instruments du marché monétaire :

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, l'OPC peut être exposé à des titres de créances et instruments du marché monétaire : titres de créances négociables français et étrangers, Euro Medium Term Notes, Euro Commercial Paper (français ou étrangers), certificats.

Les TCN pourront être des titres négociables à court terme d'une durée initiale inférieure ou égale à 1 an et des titres négociables à moyen terme d'une durée initiale supérieure à 1 an.

La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés.

L'utilisation des instruments du marché monétaire peut varier de 0 à 10% de l'actif net de l'OPC.

En fonction des anticipations du gérant sur les risques et opportunités de marché et de ses convictions, l'OPC pourra réaliser des expositions en obligations jusqu'à 20% des actifs nets de l'OPCVM et jusqu'à 10% en produits monétaires.

La répartition dette privée/dette publique n'est pas déterminée à l'avance. Elle sera effectuée par le gérant en fonction des opportunités de marché et de ses convictions. De même, le gérant déterminera la durée et la sensibilité des obligations qu'il détiendra en portefeuille.

Aucun critère relatif à la notation (ou jugé équivalent par la société de gestion) n'est imposé au gérant. Toutefois, l'OPC ne réalisera pas d'investissements en obligations de catégorie jugée spéculative « High Yield » par la société de gestion.

La société de gestion mène sa propre analyse pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs, dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie, ainsi que des OPCVM/FIA exposés en titres de taux. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement, ni ne s'appuie exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation, et met en place une analyse du risque de crédit et des procédures permettant la prise des décisions de gestion.

Le taux d'exposition au risque de taux peut varier de 0 à 40% de l'actif net de l'OPC.

➤ **Les parts ou actions d'autres OPCVM ou FIA :**

L'OPCVM pourra investir au maximum 10% de son actif net en parts ou actions d'autres OPC ou FIA.

Le taux d'investissement en OPCVM de droit français ou européens agréés peut varier de 0 à 10% de l'actif net.

Le taux d'investissement en FIA de droit français ou européen, répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du Comofi, peut varier de 0 à 10% de l'actif net.

Les FIA dans lesquels investira l'OPC seront des FIA destinés à des investisseurs non professionnels.

L'OPCVM pourra avoir recours à des ETF (exchange traded funds) agréés conformément à la Directive 2009/65/CE entre 0 et 10% de son actif net, exposés aux actions ou aux produits de taux.

Ces investissements peuvent être réalisés par le gérant dans le cadre de la gestion de la trésorerie de l'OPC ou en complément des investissements directs en actions.

L'OPC peut investir en actions ou parts d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières, afin de diversifier le portefeuille et d'accéder à des compétences de gestion spécifiques qui peuvent être notamment quantitatives ou de styles de gestion, ou liées à des secteurs ou des zones géographiques.

L'OPC pourra avoir recours à des trackers ou ETF (exchange traded funds).

L'OPC se réserve la possibilité d'investir dans des OPCVM de toute classification gérés ou promus par Montpensier Finance ou par des sociétés de gestion externes.

3/ Les instruments dérivés

L'OPC pourra intervenir sur des instruments financiers à terme.

Nature des marchés d'intervention :

L'OPC peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés réglementés français et étrangers, et sur les opérations de change à terme négociées de gré à gré.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- risque actions, titres et valeurs mobilières assimilées,
- risque obligations, de taux,
- risque de change.

Nature des interventions :

Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille et/ou de l'exposer à des risques liés aux variations des actions, titres et valeurs mobilières assimilées, ainsi qu'à des risques liés aux variations des marchés actions ou taux et, à titre de couverture uniquement, à des risques de change.

L'OPC pourra couvrir tout ou partie du risque de change par le biais d'opérations de change à terme négociées de gré à gré portant sur les devises des marchés réglementés des pays membres de l'OCDE (ou participant à l'Union Économique Européenne).

Nature des instruments utilisés :

Les opérations sur les marchés à terme fermes et conditionnels autorisées seront les suivantes :

- achat et vente de contrats à terme sur indices (indices actions et connexes aux actions (volatilité, dividendes, ...) et taux/obligations) et sur titres de l'Union Européenne,
- achat et vente d'options sur indices et titres de l'Union Européenne,
- swap de taux, de change,
- achat et vente de contrats à terme sur devises,
- achat et vente de devises à terme.

En fonction des anticipations du gérant, une surexposition au risque actions pourra être recherchée.

Ces opérations seront effectuées dans la limite de 100% maximum de l'actif net de l'OPC.

4/ Les titres intégrant des dérivés

Le gérant pourra également intervenir sur les warrants et les produits structurés (BMTN, EMTN, ...), à court ou moyen terme, en vue de couvrir le portefeuille et/ou de l'exposer à des risques actions.

Les warrants seront utilisés dans un but de couverture et/ou d'exposition du portefeuille.

Les produits structurés seront principalement utilisés dans un but d'exposition du portefeuille, tout en recherchant une maîtrise du risque associé à l'investissement réalisé.

Le gérant pourra investir en obligations convertibles et assimilés, via des OPC et/ou ETF et/ou en direct.

L'utilisation des titres intégrant des dérivés pourra conduire à augmenter l'exposition de l'OPC au risque du sous-jacent, dans la limite des degrés d'exposition spécifiés dans le présent prospectus.

L'utilisation de ce type d'instruments peut varier de 0 à 10% de l'actif net de l'OPC.

5/ Les dépôts

L'OPC peut occasionnellement, dans un but de gestion de la trésorerie et d'optimisation des revenus de l'OPC, procéder à des dépôts dans la limite de 10% de son actif net.

6/ Les emprunts d'espèces

L'OPC peut être occasionnellement emprunteur d'espèces, dans la limite de 10% de son actif net, sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces. Ce cas pourra essentiellement résulter de décalage entre les dates de valeur des règlements des opérations.

7/ Les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres

Néant.

8/ Contrats constituant des garanties financières

Néant.

• PROFIL DE RISQUE

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Il appartient à chaque investisseur préalablement à toute prise de décision d'investissement d'analyser le risque inhérent à celui-ci et de s'assurer qu'il est conforme à ses objectifs, ses contraintes, son horizon de placement.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur la sélection de valeurs. Il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les valeurs les plus performantes. Plus généralement, il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performants, ou pas ou peu investi au bon moment sur les marchés et les valeurs les plus performants. La performance de l'OPC peut donc être inférieure à l'objectif de gestion, voire la valeur liquidative de l'OPC peut avoir une performance négative.

Risque de perte en capital :

La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. La valeur liquidative de l'OPC peut en outre avoir une performance négative. L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, le capital initialement investi peut ne pas être intégralement restitué. L'investisseur est averti que la performance de l'OPC peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription) peut ne pas lui être totalement restitué.

Risque action :

L'OPC est exposé en permanence à hauteur de 60% minimum de son actif net sur le marché des actions émises dans un ou plusieurs pays de la zone euro. Le gérant sélectionne des actions et il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les actions des sociétés les plus performantes. Les marchés actions peuvent connaître de fortes variations, les fluctuations de cours des valeurs auxquelles le portefeuille est exposé peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative. L'actionnaire est exposé à la dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille de l'OPC est exposé. Si les actions ou les marchés auxquels le portefeuille est exposé baissent, la valeur liquidative de l'OPC pourra baisser.

Risque lié aux investissements en titres de petites capitalisations (Small caps) :

Le gérant pouvant investir sur des valeurs de petites capitalisations au-delà de 10% de l'actif net, L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petites capitalisations (Small Caps) sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. Pour ces raisons ces titres peuvent présenter des risques pour les investisseurs, et notamment de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de ces marchés et plus particulièrement pour le marché des petites capitalisations. La valeur liquidative de l'OPC peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque lié aux investissements en actions émergentes :

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que l'OPC peut être investi dans la limite de 10% de son actif net en valeurs émises sur les marchés des pays émergents dont les conditions de fonctionnement et de surveillance peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places financières. La fluctuation des cours de ces valeurs peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur de ces instruments et donc entraîner une hausse ou une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés :

L'OPC peut intervenir sur les instruments dérivés. Le gérant pourra intervenir sur le risque action et le risque taux à titre d'exposition et/ou, de couverture, ainsi que sur le risque de change à titre de couverture.

L'exposition au marché action résultant à la fois de positions du bilan et des engagements hors bilan varie de 60% à 200%, l'OPC présente un risque de surexposition, pouvant investir sur des produits dérivés avec une exposition maximale de 200% de l'actif net, il est possible que la valeur liquidative de l'OPC puisse baisser plus que les marchés sur lesquels l'OPC est investi.

L'OPC présente également un risque de sous-exposition (60% minimum aux actions). L'utilisation d'instruments financiers à terme en couverture a pour conséquence de sous-exposer l'OPC qui en cas de hausse des marchés actions peut avoir une performance inférieure aux marchés, voire négative.

L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse. D'une manière générale, la conclusion de tels contrats pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPC plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels l'OPC est investi.

L'utilisation d'instruments financiers à terme en couverture a pour conséquence de sous-exposer l'OPC par rapport à son niveau d'investissement. En conséquence, en cas de hausse des marchés actions l'OPC peut avoir une performance inférieure aux marchés, voire négative.

L'utilisation d'instruments financiers à terme en exposition a pour conséquence de surexposer l'OPC par rapport à son niveau d'investissement, ce qui en cas de baisse des marchés actions peut entraîner une baisse plus rapide et plus significative que celle des marchés sur lesquels l'OPC est investi.

Risque de taux :

L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ni protection.

L'OPC est exposé au risque de taux à hauteur de 40% maximum de l'actif net. Le portefeuille est sensible aux variations des taux d'intérêt dont l'évolution dépend des conditions économiques, politiques ou boursières ou de la situation spécifique d'un émetteur.

Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Risque de crédit :

En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité de signature des émetteurs, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est pas en mesure de rembourser ou de verser à la date contractuelle les intérêts prévus, la valeur des obligations dans lesquelles est investi l'OPC directement ou indirectement par l'intermédiaire d'OPC, baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie :

L'OPC utilise notamment des opérations de change à terme de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties (établissement bancaire notamment), exposent potentiellement l'OPC au risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement. Ainsi, la valeur liquidative peut baisser.

Risque de change :

L'OPC peut investir dans la limite de 10% de l'actif net, dans des instruments libellés dans des devises autres que celles de la zone euro, l'exposition maximale au risque de change ne pouvant dépasser 10% de l'actif net de l'OPC. Les fluctuations de ces monnaies par rapport à l'euro peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur de ces instruments. La valeur liquidative de l'OPC peut donc baisser si le taux de change varie.

Risque de liquidité :

Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquels l'OPCVM peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions. La valeur liquidative peut baisser lorsque l'OPCVM est exposé à ce risque.

• **GARANTIE OU PROTECTION**

Néant.

• SOUSCRIPTEURS CONCERNÉS ET PROFIL DE L'INVESTISSEUR TYPE

Souscripteurs concernés :

- Actions IC : Investisseurs Institutionnels, et investisseurs sous mandat de gestion ou souscrivant via des intermédiaires ne pouvant percevoir de rémunération autre que par leurs clients,
- Actions ID : Investisseurs Institutionnels, et investisseurs sous mandat de gestion ou souscrivant via des intermédiaires ne pouvant percevoir de rémunération autre que par leurs clients,
- Actions IPC : Investisseurs Institutionnels, et investisseurs sous mandat de gestion ou souscrivant via des intermédiaires ne pouvant percevoir de rémunération autre que par leurs clients,
- Actions IPD : Investisseurs Institutionnels, et investisseurs sous mandat de gestion ou souscrivant via des intermédiaires ne pouvant percevoir de rémunération autre que par leurs clients,
- Actions RC : Tous souscripteurs,
- Actions RD : Tous souscripteurs.
- Actions BG : Investisseurs Institutionnels, et investisseurs sous mandat de gestion ou souscrivant via des intermédiaires ne pouvant percevoir de rémunération autre que par leurs clients.

Profil type de l'investisseur :

La SICAV convient à des investisseurs ayant comme objectif de valoriser leur capital, en profitant des opportunités offertes par l'environnement international et qui acceptent de s'exposer à un risque action important.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPC dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il convient de tenir compte du patrimoine personnel, des besoins actuels, de la durée recommandée de ce placement mais également du souhait de prendre des risques du fait de la volatilité inhérente au marché des actions.

Il est également recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul OPC.

Tout actionnaire est donc invité à étudier sa situation avec son conseiller habituel.

Durée de placement recommandée : Supérieure à 5 ans.

2 . CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

- Décimalisation de la part IPC en dix-millièmes de parts : 14 février 2020.

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE

- N/A.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Conformément aux dispositions de l'article L225-51.1 et R225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le Conseil d'Administration a opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur général.

Le Conseil d'Administration avait désigné Madame Mahshid DUMANOIS, Président du Conseil d'Administration et Directeur général.

Aucune restriction n'a été apportée à ses pouvoirs par le Conseil d'Administration.

CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L.225-37-4 ALINÉA 2° DU CODE DE COMMERCE

Il s'agit des conventions intervenues, directement ou par personnes interposées, entre d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

A cet égard, nous vous précisons qu'aucune convention relevant de cet article n'a été conclue, ou n'a été en vigueur, au cours de l'exercice.

CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

Vous allez prendre connaissance du rapport général du Commissaire aux Comptes. Par ailleurs, vous aurez à approuver le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L.225-38 du Code de commerce.

A cet égard, nous vous précisons qu'aucune convention relevant de cet article n'a été conclue ou n'est en vigueur au cours de l'exercice.

DÉLÉGATIONS ACCORDÉES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 avril 2019, conformément à l'article L.225-36, du Code de commerce, a délégué au Conseil d'Administration le pouvoir de modifier les statuts afin de les mettre en conformité avec toutes les dispositions législatives et réglementaires, sous réserve de ratification de ces modifications par la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire.

DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ, ACCORDÉES PAR APPLICATION DES ARTICLES L. 225-129-1 ET L. 225-129-2

N/A s'agissant d'une SICAV.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Rappel des dates d'expiration des mandats

Nous vous rappelons les dates d'échéance des mandats dans le tableau ci-dessous :

Noms et prénoms	Fonctions	Echéance de mandat à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes clos le
Mahshid DUMANOIS	Président Directeur Général	31 décembre 2020
Philippe de LA CHAISE	Administrateur	31 décembre 2020
Amélie BURTIN	Administrateur	31 décembre 2020
Cabinet DELOITTE & ASSOCIES	Commissaire aux comptes	31 décembre 2021

Les membres du Conseil d'Administration prennent acte que ces mandats arrivent à échéance, et qu'ils seront proposés au renouvellement.

Informations concentrant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 ALINÉA 1° du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-après des mandats et fonctions exercés dans toute Société par chaque mandataire social durant l'exercice :

Noms et prénoms	Fonction au sein de BEST BUSINESS MODELS SRI	Autres mandats exercés
Mahshid DUMANOIS	Président Directeur Général	- Administrateur de la SICAV Equilibre Patrimoine - Président de la SICAV Great European Models SRI - Président de la SICAV Quadrator SRI - Président de la SICAV M Convertibles
Philippe de LA CHAISE	Administrateur	- Administrateur de la SICAV BBM V-Flex - Administrateur de la SICAV Great European Models SRI - Administrateur de la SICAV Quadrator SRI - Administrateur de la SICAV M Convertibles
Amélie BURTIN	Administrateur	- Administrateur de la SICAV BBM V-Flex - Administrateur de la SICAV Great European Models SRI - Administrateur de la SICAV Quadrator SRI - Administrateur de la SICAV M Convertibles

3 . RAPPORT DE GESTION

ENVIRONNEMENT ET MARCHES FINANCIERS

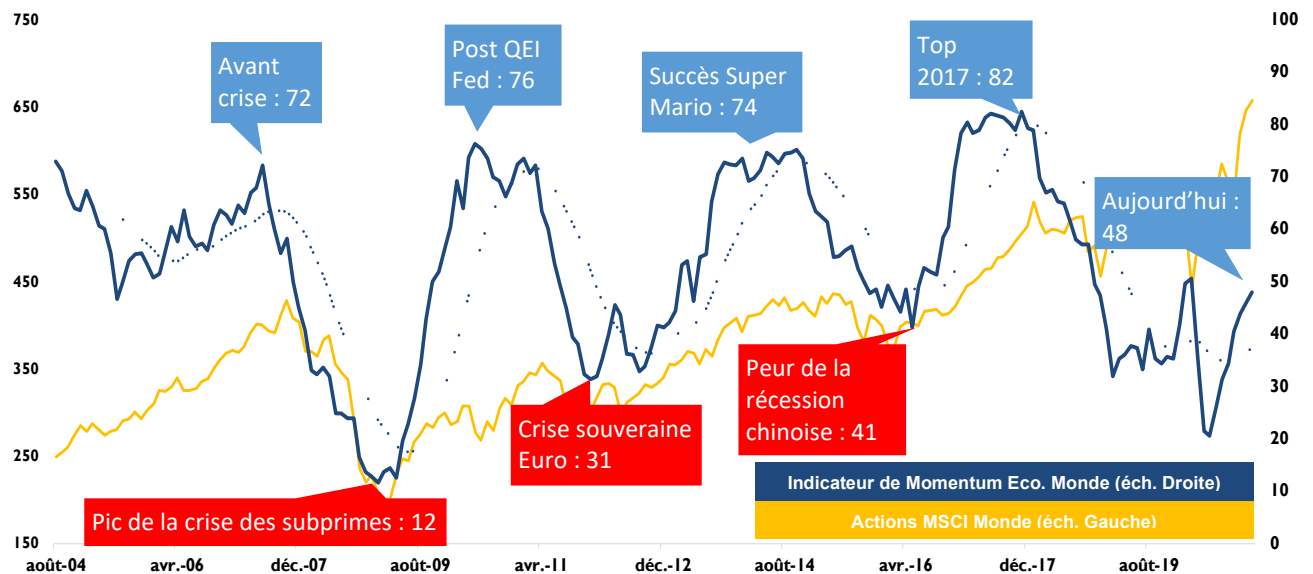
Croissance mondiale

Après un premier semestre marqué par l'irruption de la COVID-19 et une chute d'activité sans précédent depuis la deuxième guerre mondiale, **les plans de soutiens massifs, tant budgétaires que monétaires, ont permis de relancer la croissance** et d'éviter qu'une crise financière vienne aggraver et prolonger la crise économique.

Au second semestre, malgré la persistance de l'épidémie en Europe et aux États-Unis, en proie à de nouveaux confinements ponctuels, **le Momentum économique mondial s'est redressé**, entraîné par le redémarrage rapide de la Chine et par le dynamisme du secteur manufacturier en Allemagne et aux États-Unis.

L'annonce, début novembre, de l'arrivée prochaine des vaccins, laisse espérer un retour prochain à la normale en 2021. En attendant, la faiblesse de la reprise dans les services, en première ligne face aux restrictions sociales, ainsi que les incertitudes liées à la situation politique américaine, n'ont pas permis de revenir sur les bonnes tendances économiques du début 2020.

LE MOMENTUM ECO MONDE REVIENT SUR SES NIVEAUX D'AVANT CRISE DE LA COVID



L'indicateur de momentum économique prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 8 Janvier 2021

L'interrogation majeure de cette fin d'année est liée aux caractéristiques des nouvelles variantes du virus apparues en Grande-Bretagne et en Afrique du Sud, et à l'efficacité des vaccins contre elles.

MOMENTUM ECONOMIQUE ZONE EURO



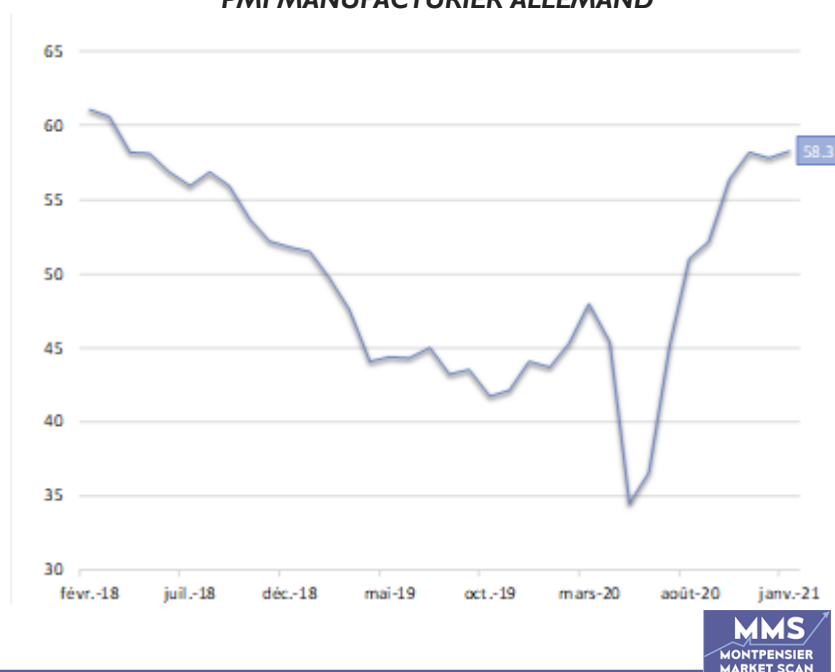
L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 11 Janvier 2021

L'Europe, après un rebond en fin de premier semestre, souffre des nouvelles restrictions de déplacements en Allemagne et au Royaume-Uni. Le secteur manufacturier a retrouvé du souffle grâce au dynamisme de l'Asie, en particulier en Allemagne, mais **l'atonie des services** repousse un retour à la normale à un horizon encore lointain.

PMI MANUFACTURIER ALLEMAND



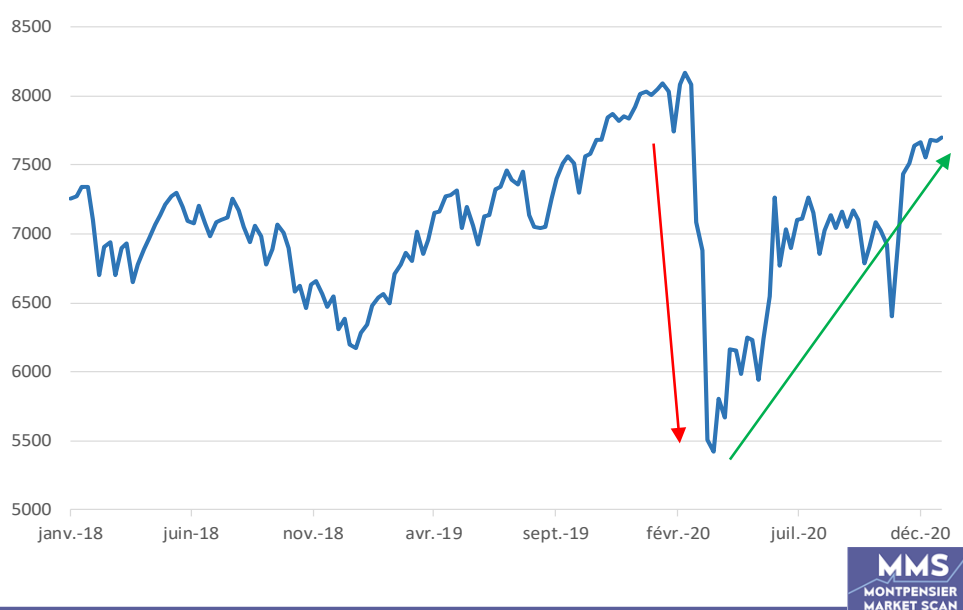
Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2020

Marchés actions

En mars, l'épidémie a mis brutalement fin au « **bull market** » qui régnait depuis plus de 10 ans. Face à la très forte incertitude quant aux conséquences d'une économie à l'arrêt, les marchés ont brutalement chuté, perdant jusqu'à 34% le 19 mars en clôture depuis leur plus haut de février.

Après le spectaculaire rebond du deuxième trimestre, consécutif aux plans massifs de soutien monétaire et budgétaire, partout dans le monde, le second semestre s'est ouvert sur une note plus attentiste, malgré l'**élan d'optimisme créé en Europe par l'annonce d'un plan de relance de l'Union appuyé, pour la première fois, par une mutualisation des dettes.**

ÉVOLUTION DE L'EUROSTOXX 50 DNR DEPUIS LE 1ER JANVIER 2018 (EN €)



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2020

A l'issue de cette hausse, **les niveaux de valorisations se sont normalisés en Europe**, compte tenu du niveau très bas des taux d'intérêt et d'un soutien toujours très présent de la part de la BCE. Ils s'affichent désormais à des niveaux nettement supérieurs à leurs moyennes historiques aux États-Unis, **anticipant un retour à la situation « pré-COVID » dès la première partie de 2021.**

ÉVOLUTION DU CAC 40 DNR DEPUIS LE 1ER JANVIER 2018 (EN €)



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2020

ÉVOLUTION DU S&P500 DNR DEPUIS LE 1ER JANVIER 2018 (EN \$)



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2020

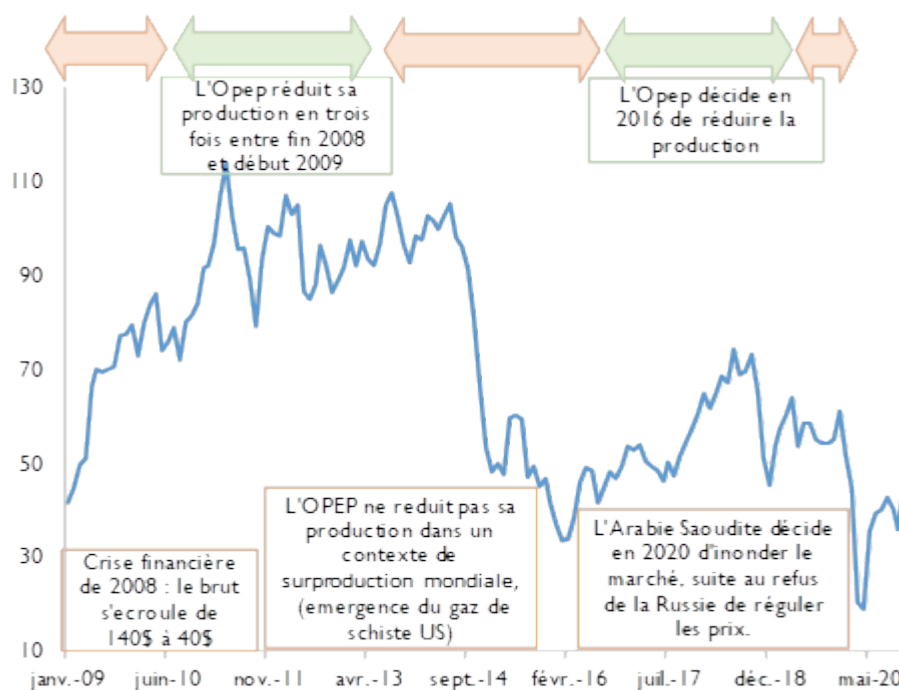
A partir de la fin de l'été, les **incertitudes liées aux élections américaines** (Présidence et Congrès) ont pesé sur le moral des investisseurs et le retour de l'épidémie en octobre n'a pas amélioré la situation. Début novembre, l'arrivée annoncée des vaccins et la clarification de la situation politique aux États-Unis a entraîné un fort rebond des marchés, les investisseurs recherchant les **valeurs les plus exposées à la reprise anticipée du cycle économique**.

Les marchés émergents ont également profité de ce climat positif, en particulier les marchés chinois, qui ont profité pleinement de la puissante reprise économique de la zone Asie et de l'engouement pour le secteur de la technologie.

Matières premières

Après la forte baisse des cours du pétrole au cours du premier semestre, **le baril s'est redressé** à la faveur des meilleures perspectives économiques et s'est stabilisé autour de 50\$ le baril en fin d'année.

LE PETROLE REBONDIT DEPUIS SES PLUS BAS D'AVRIL



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2020

La clé pour l'avenir des prix de l'or noir reste l'équilibre entre une production contrainte par plusieurs années de sous-investissement et les perspectives très encourageantes de croissance pour 2021, mais qui restent très dépendantes de la vitesse de déploiement des vaccins à l'échelle mondiale.

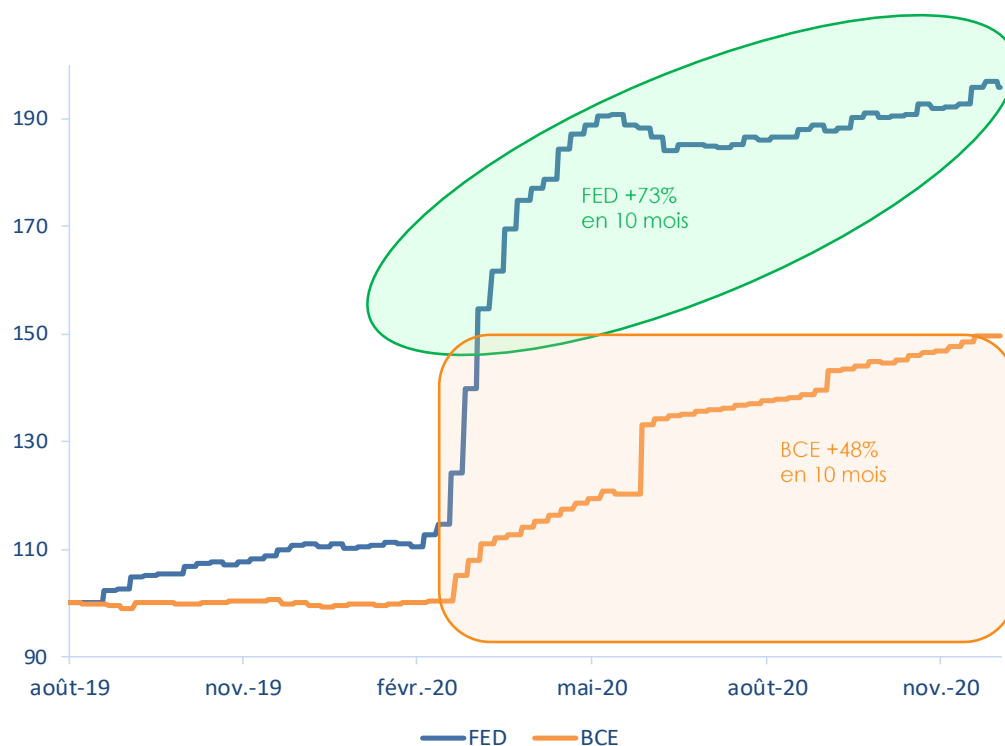
Les prix des métaux industriels ont suivi et amplifié la tendance du marché, avec une forte baisse entre mi-février et fin mars, suivie d'une remontée qui s'est accélérée au second semestre, à mesure que la croissance chinoise se raffermissait. C'est ainsi que **le cuivre**, dont le cours était tombé sous les 220\$ la tonne fin mars a terminé l'année à 351\$ la tonne, soit une hausse de plus de 25% depuis le premier janvier 2020. Le **bois de construction** a également reflété le dynamisme retrouvé du secteur du bâtiment, notamment aux États-Unis, en clôturant l'année en hausse de 68%.

L'or, profitant des perspectives de taux très bas, voire négatifs, pour une période prolongée **a poursuivi sur sa lancée du premier semestre, terminant l'année proche de 1900\$ l'once**. Le **bitcoin**, profitant de sa rareté et de l'engouement pour les nouveaux moyens de paiements dans un contexte d'expansion monétaire très rapide de la part des Banques Centrales, s'est envolé, **approchant de 30000\$ l'unité** en décembre.

Banques centrales, taux d'intérêt, parités de change

Les banques centrales, qui avaient repris un biais très accommodant dès le dernier trimestre 2019 ont accéléré ce mouvement de façon massive avec la crise de la COVID-19. Non seulement, **en quelques semaines, la Fed a ramené ses taux directeurs à zéro**, mais les plans d'injections de liquidités et de soutien aux marchés obligataires se sont succédés à un rythme effréné. **Au total, la Fed et la BCE ont annoncé simultanément des plans de soutien de 10000 milliards de dollars, équivalent à près de 12% du PIB mondial !**

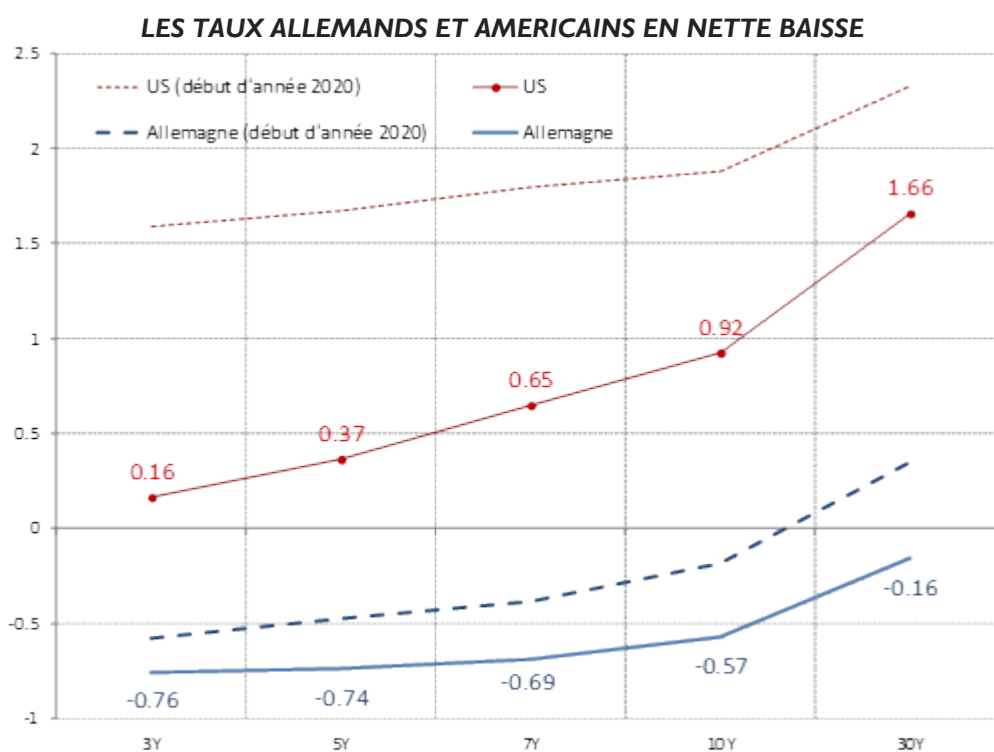
LES BILANS DES BANQUES CENTRALES SE SONT ENVOLES



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2020

Ce volontarisme a été un facteur clé de soutien aux marchés actions et a conduit les taux souverains à baisser fortement. La validation du plan d'investissement commun à l'Union Européenne ; pour 750 Milliards d'euros, a conforté ce mouvement. **Le taux à 10 ans allemand a ainsi terminé l'année à -0,57%** et son homologue français à -0,34%. Même les taux à 10 ans espagnols et portugais sont passés en territoire négatifs en décembre 2020.

Les taux américains ont, à l'inverse, terminé la période en hausse modérée en raison des anticipations d'un déficit budgétaire américain plus important après la victoire démocrate aux élections de Novembre. **Le 10 ans US a ainsi fini l'année proche de 1%**, nettement au-dessus des records historiques du premier semestre, mais toujours en nette baisse au regard des 1.92% du 31 décembre dernier.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2020

Malgré cette remontée des taux américains, la perspective d'une politique budgétaire plus expansive aux États-Unis qu'en Europe a fait nettement baisser le dollar au cours des derniers mois de l'année. C'est ainsi que **l'euro a quitté son long canal d'évolution face au dollar**, entre 1,08\$ et 1,14\$ pour un euro, au point d'approcher **le seuil de 1.25\$ pour un euro** fin décembre.

Le Yuan a profité de la très bonne tenue de l'activité en Chine par rapport au reste du monde **et du soutien modéré de la PBOC à l'économie par rapport à ses homologues occidentaux**, pour s'apprécier fortement au cours du second semestre, franchissant le seuil de **6,5 Yuan pour un dollar**.

• **Données et Performances de Best Business Models SRI au 31 décembre 2020**

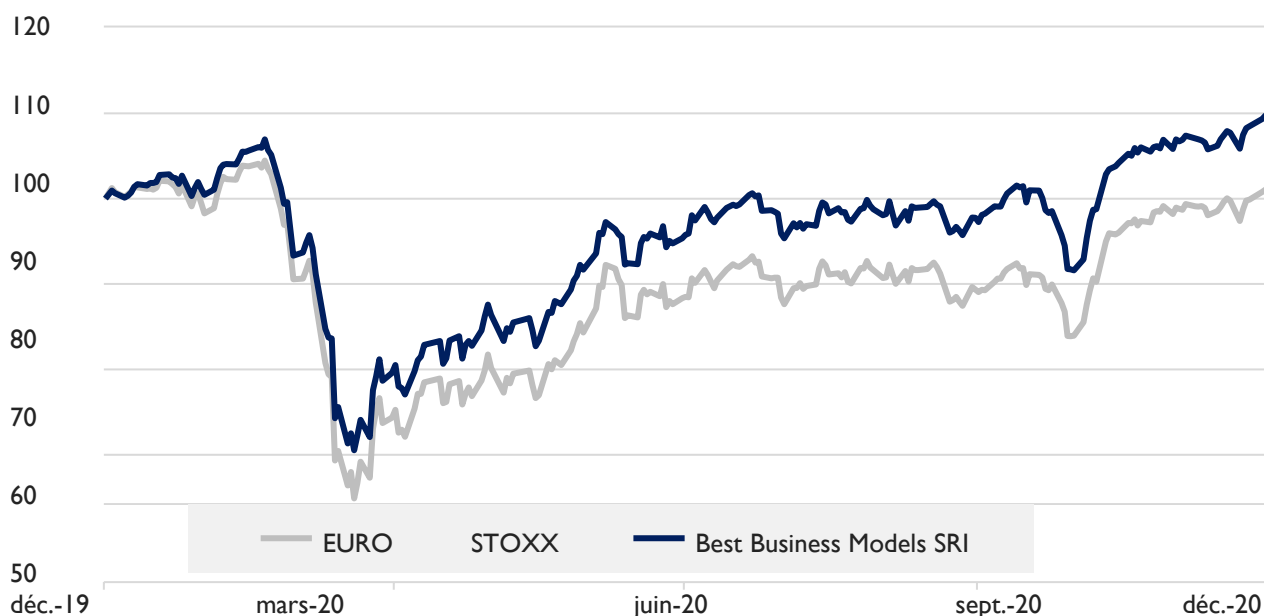
Taille de l'OPC : 916.26 millions d'euros

	31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative part IC (€)	329.34	358.70
<i>Performance annuelle</i>		8.91%
Valeur liquidative part ID* (€)	3 008.98	3 143.93
<i>Performance annuelle</i>		8.73%
Valeur liquidative part IPC (€)	200.11	215.76
<i>Performance annuelle</i>		7.82%
Valeur liquidative part IPD** (€)	178.22	184.61
<i>Performance annuelle</i>		7.82%
Valeur liquidative part RC (€)	242.04	260.88
<i>Performance annuelle</i>		7.78%
Valeur liquidative part RD*** (€)	2 847.89	2 949.39
<i>Performance annuelle</i>		7.78%
 EURO STOXX (DNR) EUR	 811.54	 813.55
<i>Performance annuelle</i>		0.25%

* Le 15/04/2020, la part ID a distribué un dividende unitaire de 94.78 €.

** Le 15/04/2020, la part IPD a distribué un dividende unitaire de 5.61 €.

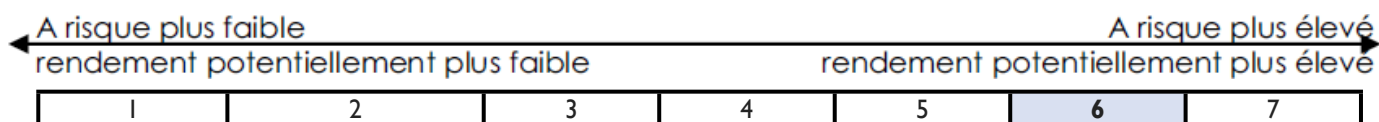
*** Le 15/04/2020, la part RD a distribué un dividende unitaire de 89.71 €.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Indicateur synthétique de risque :



- **Risque global au 31/12/2020**

Le risque global du FCP calculé selon la méthode du calcul de l'engagement est de 0.00%

- **Exposition indicative et évolution de l'actif net**

Au 31/12/2020, le fonds est exposé à hauteur de 99.06% en actions

	31/12/2019	31/12/2020	Variation
Actif Net Total	623 184 511.72	916 260 703.71	47.03%
Nombre de parts IC	1 161 185.6279	1 216 521.6388	
ANC	382 430 956	436 377 322	
Nombre de parts ID	16 032.0000	25 433.0000	
ANC	48 240 114	79 959 797	
Nombre de parts IPC	667 619.0000	1 360 632.8794	
ANC	133 598 463	293 570 730	
Nombre de parts IPD	50.0000	50.0000	
ANC	8 911	9 231	
Nombre de parts RC	242 294.8138	399 876.0240	
ANC	58 646 910	104 323 287	
Nombre de parts RD	91.0000	685.0000	
ANC	259 158	2 020 336	

- **Eligibilité au PEA**

Au 31 décembre 2020, l'OPC était investi à hauteur de 97.24% en instruments financiers éligibles au PEA.

- **Principaux mouvements de la période**

Les principaux achats (hors OPC monétaires) réalisés en solde net (achats - ventes) du 31/12/2019 au 31/12/2020 sont les suivants (par ordre décroissant de montants, en Euros) :

Nom	Montant en euros	en % de l'actif*
L'Oréal	37 433 007	5.35%
Iberdrola SA	31 903 136	4.56%
Hannover Rueck	27 730 073	3.96%
Worldline SA	25 669 278	3.67%
Adidas AG	21 157 787	3.02%
BMW	17 262 082	2.47%
Stora Enso Oyj (Class R)	16 306 396	2.33%
Crédit Agricole	15 891 292	2.27%
Amadeus IT Holding	15 775 883	2.25%
Bawag Group	15 058 393	2.15%

* Actif Net moyen sur la période du 31/12/2019 au 31/12/2020

Les principales ventes (hors OPC monétaires) réalisées en solde net (achats - ventes) du 31/12/2019 au 31/12/2020 sont les suivantes (par ordre décroissant de montants, en Euros) :

Nom	Montant en euros	en % de l'actif*
SAP	23 648 432	3.38%
Amundi SA	16 254 560	2.32%
Orpea	14 916 516	2.13%
Neste OYJ	14 290 280	2.04%
Koninklijke Ahold Delhaize	14 186 726	2.03%
Grifols SA	13 553 653	1.94%
Vivendi	12 470 367	1.78%
Beiersdorf	12 234 200	1.75%
Safran	12 144 791	1.74%
Erg Spa	11 269 332	1.61%

* Actif Net moyen sur la période du 31/12/2019 au 31/12/2020

Politique de sélection des intermédiaires

<https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>

Politique de Vote

<https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>

Politique ESG

<https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>

- **Evolution de la répartition géographique entre le 31/12/2019 et le 31/12/2020**

La répartition géographique indicative du portefeuille actions du 31/12/2019 au 31/12/2020 est la suivante :

	31/12/2019	31/12/2020
Total	100.0%	100.0%
France	35.7%	30.2%
Allemagne	21.1%	23.8%
Pays-Bas	19.1%	17.4%
Irlande	5.1%	6.5%
Espagne	4.9%	6.5%
Finlande	3.1%	5.0%
Italie	5.1%	3.4%
Portugal	3.2%	3.2%
Belgique	2.7%	2.3%
Autriche	0.0%	1.8%

Source : Montpensier Finance / Bloomberg

- **Evolution de la répartition sectorielle entre le 31/12/2019 et le 31/12/2020**

La répartition sectorielle indicative du portefeuille actions du 31/12/2019 au 31/12/2020 est la suivante :

	31/12/2019	31/12/2020
Total	100.0%	100.0%
Biens & services industriels	14.2%	15.4%
Biens de consommation courante	9.5%	14.5%
Technologie	14.0%	12.1%
Automobile	6.6%	8.9%
Assurance	4.0%	8.8%
Santé	11.8%	7.8%
Banques	8.3%	7.8%
Service publics	5.0%	7.4%
Chimie	4.1%	3.8%
Agro-alimentaire & Boissons	6.2%	3.2%
Produits de base	0.0%	2.6%
Pétrole	3.1%	2.4%
Construction & Matériaux	3.1%	2.0%
Immobilier	3.1%	1.8%
Télécom	0.0%	1.5%
Voyages & Loisirs	0.0%	0.0%
Distribution	2.1%	0.0%
Services financiers	2.6%	0.0%
Média	2.3%	0.0%

Source Montpensier Finance / Bloomberg

- **Ecart entre la répartition sectorielle du portefeuille et celle de l'indice EuroStoxx au 31/12/2020**

L'analyse des écarts entre la répartition sectorielle indicative du portefeuille actions et celle de l'indice au 31/12/2020 est la suivante :

	BBM	EuroStoxx	Ecart
Biens de consommation courante	14.5%	8.0%	6.5%
Automobile	8.9%	4.8%	4.1%
Assurance	8.8%	5.4%	3.4%
Biens & services industriels	15.4%	13.8%	1.6%
Produits de base	2.6%	1.0%	1.6%
Service publics	7.4%	6.6%	0.8%
Banques	7.8%	7.0%	0.8%
Technologie	12.1%	12.0%	0.1%
Santé	7.8%	8.5%	-0.7%
Immobilier	1.8%	2.6%	-0.7%
Agro-alimentaire & Boissons	3.2%	4.0%	-0.8%
Voyages & Loisirs	0.0%	1.2%	-1.2%
Média	0.0%	1.3%	-1.3%
Construction & Matériaux	2.0%	3.4%	-1.4%
Télécom	1.5%	3.1%	-1.5%
Services financiers	0.0%	1.5%	-1.5%
Pétrole	2.4%	4.6%	-2.2%
Distribution	0.0%	3.8%	-3.8%
Chimie	3.8%	7.6%	-3.8%
Total	100.0%	100.0%	0.0%

Source Montpensier Finance / Bloomberg

- **Analyse de la performance du portefeuille du 31/12/2019 au 31/12/2020**

L'indice EURO STOXX (DNR) EUR a réalisé une performance de 0.25% sur la période, à comparer avec la performance de l'OPC de 8.91% (part « IC »).

Analyse de la contribution indicative des titres

Les plus fortes contributions des titres à la hausse et à la baisse du fonds sur la période écoulée sont les suivantes :

<u>A la hausse</u>	<u>Contribution</u>
ASML Holding NV	2.54%
Neste Corporation	2.49%
Adyen NV	2.18%
TeamViewer AG	1.54%
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE	1.27%

<u>A la baisse</u>	<u>Contribution</u>
Bankinter SA	-0.97%
MTU Aero Engines AG	-0.98%
SAP SE	-1.02%
BNP Paribas SA Class A	-1.07%
AerCap Holdings NV	-1.75%

Source Montpensier Finance / Factset

- **Mesure de l'empreinte Carbone du portefeuille au 31/12/2020**

Intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille en Tonne eq. CO2 / Million d'Euro investis :

	31/12/2019	31/12/2020
Best Business Models SRI	83.3	89.4
<i>Taux de couverture du portefeuille :</i>	97.5%	98.1%
EURO STOXX (DNR) EUR	211.4	204.0
<i>Taux de couverture du portefeuille :</i>	99.9%	99.9%

Cette mesure de l'intensité carbone s'appuie sur les données fournies annuellement dans les rapports annuels des sociétés en portefeuille et/ou sur les éléments évalués par des fournisseurs de données tiers (Bloomberg, MSCI)

- Emissions totales de Gaz à effet de serre :

Total des émissions de la société, en milliers de tonnes métriques. Les gaz à effet de serre sont ceux qui contribuent à l'accumulation de chaleur dans l'atmosphère et incluent le dioxyde de carbone (CO2), le méthane et l'oxyde d'azote. Dans ce champ, le total des émissions de GES correspond au total des émissions Scope 1 (émissions directes de l'entreprise) et Scope 2 (émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'entreprise). Les émissions Scope 3 (autres émissions indirectes liées à l'activité de l'entreprise, mais provenant d'autres entreprises) ne sont pas prises en compte.

Si la donnée n'est pas disponible pour une société, on utilisera l'estimation réalisée par MSCI ESG.

Ce volume d'émissions est normalisé par le chiffre d'affaires de chaque société. L'intensité carbone du portefeuille est obtenue par la moyenne pondérée par le poids en portefeuille, des intensités Carbone de chaque société.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
SAP SE	15 783 600,35	39 432 032,74
IBERDROLA S.A.	34 301 828,64	1 905 966,40
TEAMVIEWER AG	21 191 796,08	10 671 584,82
DEUTSCHE BOERSE AG	16 515 189,93	14 622 497,91
ADIDAS NOM.	26 107 478,04	4 949 691,40
HANNOVER RUECKVERSICHERUNGS NAMEN	28 558 573,37	828 500,00
AMUNDI	6 323 998,89	22 578 559,08
AMADEUS IT GROUP SA	22 160 217,87	6 384 334,90
ELEC DE PORTUGAL	13 705 361,05	12 941 291,82
KONINKLIJKE AHOLD NV	4 538 874,00	18 725 599,90

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

• **TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO**

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :**

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

4 . INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

▪ PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Conformément à la réglementation en vigueur résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE, du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instruments Financiers (MIF), Montpensier Finance a mis en place, dans le cadre de son devoir d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de sélection des intermédiaires de marchés.

Montpensier Finance a confié la transmission d'ordres de son activité de gestion à Amundi Intermédiation, dont elle estime qu'elle prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible.

Amundi Intermédiation est agréée par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement, en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à l'article L. 211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des brokers d'exécution est réalisée d'un commun accord entre Amundi Intermédiation et Montpensier Finance, et résulte de l'application de la politique de sélection d'Amundi Intermédiation.

Par ailleurs, Montpensier Finance a mis en place une procédure de sélection des contreparties et des intermédiaires sur la base de ses besoins en termes « d'aide à la décision d'investissement ».

La politique de sélection des intermédiaires de marchés est mise à disposition sur le site internet de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

▪ POLITIQUE DE VOTE

Montpensier Finance considère l'exercice du droit de vote comme faisant intégralement partie de sa gestion et comme devant être exercé dans le meilleur intérêt des porteurs.

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée, conformément à l'article 319-21 du Règlement Général de l'AMF, sur le site internet de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

▪ COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

En application de l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier les informations concernant la prise en compte des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) figurent ci-après.

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>, ainsi que dans les rapports annuels.

Montpensier Finance est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations-Unies.

A ce titre, plusieurs mesures sont mises en place par Montpensier Finance, afin d'adapter ses processus de gestion, et de mettre en oeuvre des process et une organisation ayant comme objectif de respecter les Principes pour l'Investissement Responsable, prenant en compte les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

La démarche ESG de Montpensier Finance est présentée sur la page Engagement Responsable du site Internet de Montpensier Finance : <https://www.montpensier.com/fr-FR/engagement-responsable>.

▪ **POLITIQUE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS**

Montpensier Finance a établi et maintient opérationnelle une procédure en vue du traitement raisonnable et rapide des réclamations éventuelles adressées par ses clients. La politique de traitement des réclamations est disponible sur le site de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

Pour toute réclamation, le client peut adresser un courrier à Montpensier Finance à l'adresse suivante :

Montpensier Finance
Responsable Conformité et Contrôle Interne
58 avenue Marceau
75008 Paris

• **MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

• **PEA**

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, l'OPC est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Au 31 décembre 2020, l'OPC était investi à hauteur de 99,06% en instruments financiers éligibles au PEA.

• **POLITIQUE DE REMUNERATION**

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération de Montpensier Finance vise à promouvoir une gestion saine et efficace du risque, qui soit compatible avec les profils de risque des OPC gérés. Ce dispositif est mis en place pour garantir au mieux l'alignement des intérêts de la société, de ses collaborateurs et des souscripteurs des véhicules.

La politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de Montpensier Finance.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>, et peut être communiquée gratuitement sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Indication de la politique de rémunération (fixe et variable) :

- ➔ Nombre de bénéficiaires : 41 personnes, dont 15 'preneurs de risques', dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque de Montpensier Finance ou les profils de risque des FIA ou OPCVM gérés.
- ➔ Montants des rémunérations fixes et variables différées et non différées (fixe 2020 et variable au titre de 2019) : 6 587 K€, dont 3 802 K€ de rémunérations fixes, versés à l'ensemble du personnel du gestionnaire.
- ➔ Montant agrégé des rémunérations fixes et variables des 'preneurs de risques' : 3 890 K€.

NB : Les données relatives à la rémunération n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes de l'OPC.

• **AUTRES INFORMATIONS**

Les derniers documents annuels ainsi que la composition de l'actif sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :

MONTPENSIER FINANCE
58, avenue Marceau
75008 PARIS
Téléphone : 01 45 05 55 55
e-mail : contact@montpensier.com

Le prospectus et les DICi sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.montpensier.com

5 . CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

BEST BUSINESS MODELS SRI

Société d'Investissement à Capital Variable

58, avenue Marceau
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif BEST BUSINESS MODELS SRI constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés


Sylvain GIRAUD


Jean-Marc LECAT

BEST BUSINESS MODELS

Société d'investissement à capital variable

58, avenue Marceau
75008 PARIS

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTION DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris-La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés


Sylvain GIRAUD


Jean-Marc LECAT

6 . COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 31/12/2020 en EUR

ACTIF

	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	907 686 486,37	620 375 549,68
Actions et valeurs assimilées	907 686 486,37	620 375 549,68
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	907 686 486,37	620 375 549,68
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	6 467 798,23	47 082,37
Opérations de change à terme de devises		
Autres	6 467 798,23	47 082,37
COMPTES FINANCIERS	3 442 373,34	4 002 685,68
Liquidités	3 442 373,34	4 002 685,68
TOTAL DE L'ACTIF	917 596 657,94	624 425 317,73

PASSIF

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	902 230 069,84	617 258 684,11
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	3 475 781,28	3 526 011,12
Report à nouveau (a)	108,41	104,14
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	12 056 265,09	-3 803 285,07
Résultat de l'exercice (a,b)	-1 501 520,91	6 202 997,42
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	916 260 703,71	623 184 511,72
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instrument financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	1 335 954,23	1 240 806,01
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 335 954,23	1 240 806,01
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	917 596 657,94	624 425 317,73

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2020 en EUR

	31/12/2020	31/12/2019
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020 en EUR

	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	641,65	502,42
Produits sur actions et valeurs assimilées	10 072 497,60	13 568 718,94
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	10 073 139,25	13 569 221,36
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	46 428,41	39 645,80
Autres charges financières		
TOTAL (2)	46 428,41	39 645,80
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	10 026 710,84	13 529 575,56
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	10 738 573,62	7 776 543,05
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-711 862,78	5 753 032,51
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-789 658,13	449 964,91
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-1 501 520,91	6 202 997,42

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été arrêté par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013076361 - BEST BUSINESS MODELS SRI ID : Taux de frais maximum de 1,3754% TTC.

FR0013079738 - BEST BUSINESS MODELS SRI IPD : Taux de frais maximum de 0,90% TTC.

FR0013079779 - BEST BUSINESS MODELS SRI RD : Taux de frais maximum de 2,25% TTC.

FR0013079753 - BEST BUSINESS MODELS SRI IPC : Taux de frais maximum de 0,90% TTC.

FR0013079761 - BEST BUSINESS MODELS SRI RC : Taux de frais maximum de 2,25% TTC.

FR0013073731 - BEST BUSINESS MODELS SRI IC : Taux de frais maximum de 1,3754% TTC.

Commission de surperformance

Frais de gestion variable : 15% de la performance de la SICAV au-delà de la performance de l'indice de référence, l'EuroStoxx calculé Dividendes Nets Réinvestis (SXXT), sur une période de calcul de 12 mois s'achevant le 30 juin de chaque année.

Par exception, afin d'assurer la continuité de calcul selon les mêmes bases que le FCP absorbé à la création de la SICAV, la valeur liquidative de référence de la première période de calcul des frais variables des actions IPC et IPD de la SICAV sera la valeur liquidative du FCP le 30 juin 2015 (la dotation aux provisions existant au 09février2016 lors de l'absorption du FCP par la SICAV étant transférée à la SICAV lors de la fusion absorption) et la première période de calcul de la SICAV s'achèvera le 30 juin 2016, le calcul sera fait en comparant la performance de la SICAV à la performance de l'indice de référence appliquée sur la même période.

Modalités de calcul de la commission de surperformance : La provision de frais de gestion variables est calculée selon la méthode indiquée, les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque période de référence) selon les modalités suivantes :

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur (l'EuroStoxx Dividendes Nets Réinvestis, SXXT, exprimé en euros) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM.

A chaque établissement de la valeur liquidative, en cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, une commission de surperformance, égale à 15% TTC de la surperformance fait l'objet d'une provision.

La commission de surperformance n'est définitivement acquise et perçue par la société de gestion qu'à la clôture de chaque période de référence.

En cas de sous-performance entre deux valeurs liquidatives de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, la provision de frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision plafonnée à hauteur de la dotation existante.

En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

La période de référence est de 12 mois civils s'achevant le 30 juin de chaque année.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des actionnaires.

Les frais de gestion fixes sont imputés directement au compte de résultat de l'OPCVM et provisionnés lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC	Capitalisation	Capitalisation
Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC	Capitalisation	Capitalisation
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution
Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC	Capitalisation	Capitalisation
Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2020 en EUR

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	623 184 511,72	526 693 575,84
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	369 553 860,44	145 485 221,30
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-152 179 273,10	-184 782 892,73
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	49 377 596,77	33 407 085,27
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-35 220 365,81	-34 636 965,38
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-4 285 930,13	-2 393 512,30
Différences de change	-1 481 281,51	218 114,68
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	69 550 049,29	134 402 669,11
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>166 366 277,71</i>	<i>96 816 228,42</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-96 816 228,42</i>	<i>37 586 440,69</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-1 047 069,42	-440 181,96
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-479 531,76	-521 634,62
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-711 862,78	5 753 032,51
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	916 260 703,71	623 184 511,72

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

●3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

●3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							3 442 373,34	0,38
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

•3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	3 442 373,34	0,38								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

•3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 GBP		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	30 037 356,37	3,28						
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	32 546,25							
Comptes financiers	9 995,85		931,73		764,67			
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

●3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	6 414 251,98
	Coupons et dividendes en espèces	53 546,25
TOTAL DES CRÉANCES		6 467 798,23
DETTES		
	Rachats à payer	117 376,59
	Frais de gestion fixe	758 725,74
	Frais de gestion variable	156 263,89
	Autres dettes	303 588,01
TOTAL DES DETTES		1 335 954,23
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		5 131 844,00

3.6. CAPITAUX PROPRES

●3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC		
Actions souscrites durant l'exercice	365 619,7745	117 315 774,55
Actions rachetées durant l'exercice	-310 283,7636	-100 202 590,31
Solde net des souscriptions/rachats	55 336,0109	17 113 184,24
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 216 521,6388	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID		
Actions souscrites durant l'exercice	9 403	27 407 219,23
Actions rachetées durant l'exercice	-2	-4 290,42
Solde net des souscriptions/rachats	9 401	27 402 928,81
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	25 433	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC		
Actions souscrites durant l'exercice	837 195,1103	162 757 193,98
Actions rachetées durant l'exercice	-144 181,2309	-27 337 383,57
Solde net des souscriptions/rachats	693 013,8794	135 419 810,41
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 360 632,8794	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	50	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC		
Actions souscrites durant l'exercice	259 514,8256	60 387 016,50
Actions rachetées durant l'exercice	-101 933,6154	-24 577 898,49
Solde net des souscriptions/rachats	157 581,2102	35 809 118,01
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	399 876,0240	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD		
Actions souscrites durant l'exercice	615	1 686 656,18
Actions rachetées durant l'exercice	-21	-57 110,31
Solde net des souscriptions/rachats	594	1 629 545,87
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	685	

●3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2020
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 4 385 770,56 1,19
Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 714 678,51 1,38
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 1 842 899,86 0,90 2 141 287,86
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 74,26 0,90 103,92
Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 1 637 236,52 2,25
Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 16 522,13 2,25

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

●3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2020
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

●3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

●3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2020
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

• Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	108,41	104,14
Résultat	-1 501 520,91	6 202 997,42
Total	-1 501 412,50	6 203 101,56

	31/12/2020	31/12/2019
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	997 137,11	3 803 057,87
Total	997 137,11	3 803 057,87

	31/12/2020	31/12/2019
Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID		
Affectation		
Distribution	45 016,41	479 036,16
Report à nouveau de l'exercice	202,57	64,10
Capitalisation		
Total	45 218,98	479 100,26
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	25 433	16 032
Distribution unitaire	1,77	29,88
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		100 319,67

	31/12/2020	31/12/2019
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-1 792 429,80	1 801 838,01
Total	-1 792 429,80	1 801 838,01

	31/12/2020	31/12/2019
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD		
Affectation		
Distribution		121,00
Report à nouveau de l'exercice		0,35
Capitalisation	-59,33	
Total	-59,33	121,35
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	50	50
Distribution unitaire		2,42
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		18,53

	31/12/2020	31/12/2019
Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-736 599,81	118 476,33
Total	-736 599,81	118 476,33

	31/12/2020	31/12/2019
Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD		
Affectation		
Distribution		506,87
Report à nouveau de l'exercice		0,87
Capitalisation	-14 679,65	
Total	-14 679,65	507,74
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	685	91
Distribution unitaire		5,57
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		538,94

● **Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	3 475 781,28	3 526 011,12
Plus et moins-values nettes de l'exercice	12 056 265,09	-3 803 285,07
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	15 532 046,37	-277 273,95

	31/12/2020	31/12/2019
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	5 724 095,43	-2 329 898,32
Total	5 724 095,43	-2 329 898,32

	31/12/2020	31/12/2019
Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID		
Affectation		
Distribution	2 473 613,58	1 040 476,80
Plus et moins-values nettes non distribuées	2 025 657,00	2 172 152,97
Capitalisation		
Total	4 499 270,58	3 212 629,77
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	25 433,00	16 032,00
Distribution unitaire	97,26	64,90

	31/12/2020	31/12/2019
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	3 875 160,91	-811 655,04
Total	3 875 160,91	-811 655,04

	31/12/2020	31/12/2019
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD		
Affectation		
Distribution	291,00	159,50
Plus et moins-values nettes non distribuées	368,09	536,75
Capitalisation		
Total	659,09	696,25
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	50,00	50,00
Distribution unitaire	5,82	3,19

	31/12/2020	31/12/2019
Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 376 750,61	-360 604,20
Total	1 376 750,61	-360 604,20

	31/12/2020	31/12/2019
Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD		
Affectation		
Distribution	56 108,35	7 656,74
Plus et moins-values nettes non distribuées	1,40	3 900,85
Capitalisation		
Total	56 109,75	11 557,59
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	685,00	91,00
Distribution unitaire	81,91	84,14

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Actif net Global en EUR	777 716 534,43	755 252 699,27	526 693 575,84	623 184 511,72	916 260 703,71
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC EUR					
Actif net	528 960 714,59	367 521 797,48	277 487 582,46	382 430 955,63	436 377 321,75
Nombre de titres	1 854 165,4603	1 203 999,0536	1 082 238,7480	1 161 185,6279	1 216 521,6388
Valeur liquidative unitaire	285,28	305,25	256,40	329,34	358,70
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	5,09	14,93	12,86	-2,00	4,70
Capitalisation unitaire sur résultat	3,02	3,13	3,49	3,27	0,81
Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID EUR					
Actif net	75 111 406,39	89 374 797,07	55 238 891,24	48 240 113,80	79 959 797,22
Nombre de titres	26 983	30 581	23 079	16 032	25 433
Valeur liquidative unitaire	2 783,65	2 922,55	2 393,46	3 008,98	3 143,93
Distribution unitaire sur +/- values nettes	26,15	43,03	27,33	64,90	97,26
+/- values nettes unitaire non distribuées en	23,55	124,19	219,06	135,48	79,64
Distribution unitaire sur résultat	29,52	30,03	32,51	29,88	1,77
Crédit d'impôt unitaire			7,336	6,258	(*)
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC EUR					
Actif net	75 069 579,10	166 164 203,78	83 973 696,19	133 598 462,73	293 570 730,45
Nombre de titres	439 000,0000	903 848,0000	541 170,0000	667 619,0000	1 360 632,8794
Valeur liquidative unitaire	171,00	183,84	155,17	200,11	215,76
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3,04	8,97	7,75	-1,21	2,84
Capitalisation unitaire sur résultat	2,07	2,73	2,96	2,69	-1,31

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD EUR					
Actif net	162 634,31	171 569,22	141 196,13	8 911,12	9 230,82
Nombre de titres	1 000	1 000	1 000	50	50
Valeur liquidative unitaire	162,63	171,56	141,19	178,22	184,61
Distribution unitaire sur +/- values nettes	0,91	1,73	0,82	3,19	5,82
+/- values nettes unitaire non distribuées en	1,98	8,67	15,02	10,73	7,36
Distribution unitaire sur résultat	2,34	2,56	2,71	2,42	
Crédit d'impôt unitaire			1,19	0,37	
Capitalisation unitaire sur résultat					-1,18
Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC EUR					
Actif net	97 987 478,42	131 555 789,67	109 760 795,76	58 646 910,02	104 323 287,25
Nombre de titres	455 239,0040	576 215,7656	577 402,1919	242 294,8138	399 876,0240
Valeur liquidative unitaire	215,24	228,30	190,09	242,04	260,88
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3,86	11,21	9,62	-1,48	3,44
Capitalisation unitaire sur résultat	0,72	0,39	0,64	0,48	-1,84
Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD EUR					
Actif net	424 721,62	464 542,05	91 414,06	259 158,42	2 020 336,22
Nombre de titres	157	165	40	91	685
Valeur liquidative unitaire	2 705,23	2 815,40	2 285,35	2 847,89	2 949,39
Distribution unitaire sur +/- values nettes	44,98	65,67	49,66	84,14	81,91
+/- values nettes unitaire non distribuées en	3,56	76,83	144,85	42,86	
Distribution unitaire sur résultat	9,12	4,72	7,47	5,57	
Crédit d'impôt unitaire			1,085	2,785	(*)
Capitalisation unitaire sur résultat					-21,43

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	95 000	28 300 500,00	3,09
ALLIANZ SE-REG	EUR	200 000	40 140 000,00	4,38
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	380 000	27 447 400,00	2,99
CARL ZEISS MEDITEC AG	EUR	125 000	13 612 500,00	1,48
HANNOVER RUECKVERSICHERUNGS NAMEN	EUR	205 000	26 711 500,00	2,92
KNORR-BREMSE AG	EUR	153 000	17 087 040,00	1,87
MTU AERO ENGINES HOLDINGS AG	EUR	98 000	20 913 200,00	2,29
TEAMVIEWER AG	EUR	563 000	24 676 290,00	2,69
VONOVIA SE	EUR	280 000	16 732 800,00	1,82
TOTAL ALLEMAGNE			215 621 230,00	23,53
AUTRICHE				
BAWAG GROUP AG	EUR	425 000	16 150 000,00	1,76
TOTAL AUTRICHE			16 150 000,00	1,76
BELGIQUE				
KBC GROUPE	EUR	370 000	21 193 600,00	2,31
TOTAL BELGIQUE			21 193 600,00	2,31
ESPAGNE				
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	340 000	20 250 400,00	2,21
IBERDROLA S.A.	EUR	3 300 000	38 610 000,00	4,22
TOTAL ESPAGNE			58 860 400,00	6,43
FINLANDE				
NESTE OYJ	EUR	370 000	21 889 200,00	2,39
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	1 500 000	23 467 500,00	2,56
TOTAL FINLANDE			45 356 700,00	4,95
FRANCE				
CREDIT AGRICOLE	EUR	1 600 000	16 512 000,00	1,81
DASSAULT SYSTEMES	EUR	115 000	19 107 250,00	2,08
L'OREAL	EUR	140 000	43 512 000,00	4,74
LEGRAND SA	EUR	376 000	27 448 000,00	3,00
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	78 000	39 850 200,00	4,35
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	106 000	11 124 700,00	1,21
PEUGEOT	EUR	870 000	19 461 900,00	2,13
SANOFI	EUR	510 000	40 137 000,00	4,38
SPIE SA	EUR	580 000	10 329 800,00	1,12
VINCI (EX SGE)	EUR	225 000	18 306 000,00	2,00
WORLDLINE SA	EUR	360 000	28 476 000,00	3,11
TOTAL FRANCE			274 264 850,00	29,93
IRLANDE				
ICON PLC	USD	108 000	17 160 655,20	1,87
KERRY GROUP	EUR	245 000	29 032 500,00	3,17
WILLIS TOWERS WATSON PLC	USD	75 000	12 876 701,17	1,41
TOTAL IRLANDE			59 069 856,37	6,45

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ITALIE				
FINCOBANK SPA	EUR	1 250 000	16 750 000,00	1,83
INFR WIRE ITAL SPA	EUR	1 400 000	13 902 000,00	1,52
TOTAL ITALIE			30 652 000,00	3,35
PAYS-BAS				
AALBERTS INDUSTRIES	EUR	480 000	17 500 800,00	1,91
ADYEN NV	EUR	9 500	18 097 500,00	1,97
AKZO NOBEL	EUR	390 000	34 265 400,00	3,74
ASML HOLDING NV	EUR	115 000	45 718 250,00	4,99
FERRARI NV	EUR	120 000	22 638 000,00	2,47
SIGNIFY NV	EUR	570 000	19 682 100,00	2,15
TOTAL PAYS-BAS			157 902 050,00	17,23
PORTUGAL				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	5 550 000	28 615 800,00	3,12
TOTAL PORTUGAL			28 615 800,00	3,12
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			907 686 486,37	99,06
TOTAL Actions et valeurs assimilées			907 686 486,37	99,06
Créances			6 467 798,23	0,71
Dettes			-1 335 954,23	-0,15
Comptes financiers			3 442 373,34	0,38
Actif net			916 260 703,71	100,00

Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD	EUR	50	184,61
Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD	EUR	685	2 949,39
Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID	EUR	25 433	3 143,93
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC	EUR	1 360 632,8794	215,76
Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC	EUR	216 521,6388	358,70
Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC	EUR	399 876,0240	260,88

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	2 473 613,58	EUR	97,26	EUR
TOTAL	2 473 613,58	EUR	97,26	EUR

Décomposition du coupon : Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	291,00	EUR	5,82	EUR
TOTAL	291,00	EUR	5,82	EUR

Décomposition du coupon : Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	56 108,35	EUR	81,91	EUR
TOTAL	56 108,35	EUR	81,91	EUR